

Formation de Généraliste en assurances sociales



Par François Wagner,
expert fédéral en assurances
sociales

LA FORMATION

Pour saisir les enjeux du système social suisse, nous vous proposons une formation en ligne qui associe théorie, pratique et travail individuel. Ainsi, vous pourrez vous familiariser avec le sujet de manière efficace et conviviale.

À l'issue de la formation, vous aurez à passer un examen basé sur un cas pratique. Sa réussite permet l'obtention d'un certificat de Généraliste en assurances sociales.

THÈMES ABORDÉS

- La partie générale du droit des assurances sociales (LPGA)
- L'assurance-vieillesse et survivants (LAVS)
- L'assurance-invalidité (LAI)
- La prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP)
- L'assurance perte de gains en cas de service ou maternité (APG)
- L'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI)
- L'assurance-accidents (LAA)
- Les allocations familiales (ALFA)
- Les prestations complémentaires (PC)

(voir programme détaillé ci-contre)

PROGRAMME

- 1. LPGA
 - Les notions
 - L'opposition
 - La coordination

- 2. AVS
 - L'assurance
 - La cotisation
 - Les prestations

- 3. AI
 - La détection et l'intervention précoce
 - Les mesures
 - Les rentes

- 4. LPP
 - L'accès à la prévoyance et le règlement
 - Les prestations
 - L'accès à la propriété

- 5. APG
 - Le cercle des assurés
 - Les prestations en cas de service
 - La maternité et la paternité

- 6. LACI
 - Les conditions de l'assurance-chômage
 - Les indemnités et jours d'attente
 - Les autres prestations de l'assurance-chômage

- 7. LAA
 - La notion de l'accident
 - Les prestations
 - Les survivants

- 8. ALFA
 - Le droit aux allocations familiales
 - Les différentes allocations
 - Le concours de droit

- 9. PC
 - Le cercle des bénéficiaires
 - Les besoins vitaux
 - Le calcul de la prestation

INFOS PRATIQUES

LIEU À distance sur Zoom

DURÉE 5 journées ou 10 soirées réparties sur 3 mois (soit 40 périodes de 45 à 50 minutes)

HORAIRES

- Journée : 8h30-16h30
- Soirée : 18h-21h

CIBLE Toute personne travaillant dans le domaine des ressources humaines, la location de services ou en lien avec les assurances sociales dans le cadre de son activité professionnelle

PRIX CHF 1'950.–

CE MONTANT INCLUT

- Un support de cours papier
- L'accès à la plateforme de formation
- Un cas pratique de fin de formation

DATES

SESSION PRINTEMPS 2024

- Journées : samedis 18 mai [en présentiel à Lausanne], 1er, 8, 15 et 29 juin 2024

DÉLAI D'INSCRIPTION : 1er mai 2024

SESSION AUTOMNE 2024

- Journées : samedis 24 août [en présentiel à Lausanne], 7, 14, 21 et 28 septembre 2024

DÉLAI D'INSCRIPTION : 15 août 2024

- Soirées : mercredis et jeudis 6-7, 13-14, 20-21 novembre, 4-5 et 11-12 décembre 2024

DÉLAI D'INSCRIPTION : 1er novembre 2024

L'INTERVENANT



FRANÇOIS WAGNER Expert fédéral en assurances sociales

François Wagner conseille depuis plus de 20 ans les assurés déroutés par la complexité du système social suisse. Également auteur de nombreux ouvrages dans

domaine des assurances sociales, il intervient comme chargé de cours dans le cadre de plusieurs formations, dont le brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines.

François Wagner officie en outre comme expert dans le cadre du brevet fédéral de spécialiste en gestion de personnel et le brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales.



Future Consulting Service sàrl
La Haute-Route 45a
2502 Bienne

032 322 20 94
info@fcas.sarl